

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

MAQUILLAGE DE JOUR ET MAQUILLAGE DE CORRECTION

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 83 28 09 U21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 805 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil général**

MAQUILLAGE DE JOUR ET MAQUILLAGE DE CORRECTION

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de préparer et ranger le poste de travail ;
- ◆ d'accueillir le client et de détecter ses attentes ;
- ◆ de déterminer le type de maquillage à effectuer ;
- ◆ d'effectuer un maquillage de jour ;
- ◆ d'effectuer un maquillage de correction ;
- ◆ d'écouter et communiquer avec le client ;
- ◆ de conseiller le client ;
- ◆ d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement ;
- ◆ d'organiser son travail.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En soin basique du visage et épilation des sourcils à la pince,

dans une situation réelle « pratique » face à une cliente inconnue, maquillée, de moins de 30 ans, pour l'accueil et les services techniques,

en autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et d'exécution des services techniques,

dans un temps de réalisation de maximum deux heures,

- ◆ accueillir la cliente ;
- ◆ installer la cliente ;
- ◆ établir un diagnostic ;
- ◆ compléter la fiche client et la transmettre à la personne adéquate ;
- ◆ effectuer un soin basique du visage ;
- ◆ épiler les sourcils à la pince.

En respectant les critères suivants :

- ◆ en ce qui concerne la pertinence du diagnostic:
 - identifier les éléments utiles à la prise en charge (caractéristiques de la peau et des phanères, attentes et besoins de la cliente, contre-indications,...) ;
 - sélectionner les soins (techniques, appareils et produits) appropriés ;
- ◆ en ce qui concerne l'adéquation du processus:
 - respecter l'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits,...) et la chronologie des étapes du service dans le délai d'exécution prescrit ;
 - appliquer les soins basiques du visage et d'épilation dans le respect du mode opératoire ;
 - utiliser le matériel et les produits de manière appropriée ;
- ◆ en ce qui concerne la conformité du résultat :
 - obtenir le résultat du soin basique et de l'épilation conforme aux effets attendus ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des règles professionnelles :
 - appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles du candidat ;
 - assurer la protection et le confort de la cliente tout au long de la prestation ;
 - appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ;
- ◆ en ce qui concerne la qualité de la relation et de la communication :
 - adapter les techniques d'accueil et de dialogue au type de cliente dans le respect des règles déontologiques ;
 - adapter la terminologie utilisée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Soin basique du visage et épilation des sourcils à la pince », code 832801U11D1, classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

en situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle Dame inconnu) pour l'accueil et les services techniques,

en toute autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et d'exécution des services techniques

dans un temps de réalisation de maximum une heure trente,

- ◆ d'accueillir la cliente ;
- ◆ d'installer la cliente ;
- ◆ d'établir le diagnostic ;
- ◆ de compléter la fiche client ;
- ◆ d'effectuer le maquillage de jour correctif correspondant aux attentes ou besoins de la cliente ;
- ◆ de conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins.

En respectant les critères suivants :

- ◆ en ce qui concerne la pertinence du diagnostic :

- d'identifier les éléments utiles à la prise en charge (caractéristiques de la peau et des phanères, attentes et besoins de la cliente, contre-indications....) ;
- de sélectionner les soins, les techniques, les appareils et les produits appropriés ;
- ◆ en ce qui concerne l'adéquation du processus :
 - de respecter l'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service dans le délai d'exécution prescrit ;
 - d'appliquer les techniques de maquillage dans le respect du mode opératoire ;
 - d'utiliser le matériel et les produits de manière appropriée ;
- ◆ en ce qui concerne la conformité du résultat :
 - d'obtenir un résultat du maquillage conforme aux effets attendus ;
 - d'adapter les conseils aux besoins et attentes de la cliente (contenu via fiche client) ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des règles professionnelles :
 - d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles du candidat ;
 - d'assurer la protection et le confort de la cliente tout au long de la prestation ;
 - d'appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ;
- ◆ en ce qui concerne la qualité de la relation et de la communication :
 - d'adapter les techniques d'accueil et de dialogue au type de cliente dans le respect des règles déontologiques ;
 - d'adapter la terminologie utilisée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la justification du choix du mode opératoire et du matériel utilisé,
- ◆ le degré de pertinence du diagnostic,
- ◆ la précision du vocabulaire utilisé,
- ◆ le niveau d'organisation et des méthodes de travail,
- ◆ le niveau de qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

au départ de situations concrètes représentatives amenées par le chargé de cours,

en vue d'acquérir de l'autonomie de décision quant à la sélection des techniques, matériels et produits, et d'exécution des services techniques,

en utilisant un vocabulaire spécifique,

4.1. Maquillage de jour et maquillage de correction : technologie

Préparer et ranger le poste de travail,

- ◆ d'identifier le matériel de base utile au service à prester ;
- ◆ de décrire l'aménagement rationnel du matériel ;
- ◆ de nommer les produits de nettoyage du matériel et de la cabine ;
- ◆ d'expliquer l'entretien courant du matériel et la conservation des produits ;
- ◆ de décrire l'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail ;

- ◆ de choisir les facteurs d'ambiance (musique de fond, température, parfum...) de la cabine en fonction du soin.

Accueillir le client et détecter ses attentes,

- ◆ d'identifier les différents profils de clients ;
- ◆ de citer les règles déontologiques et les limites de la profession ;
- ◆ d'énoncer le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut ;
- ◆ de citer les différentes étapes de l'accueil ;
- ◆ de décrire les différents types de soins proposés dans l'institut ;
- ◆ d'identifier le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position...) adaptés au soin ;
- ◆ d'expliquer le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative) sous format papier ou informatique.

Déterminer le type de maquillage à effectuer,

- ◆ d'identifier les caractéristiques du client : âge, sexe, style, activités... ;
- ◆ de définir les techniques, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage de la peau du visage, des cils et des sourcils ;
- ◆ de citer les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau : les principales anomalies cutanées et pigmentaires pouvant être détectées dans le cadre du métier ;
- ◆ d'identifier la composition chimique de la peau, le pH, le pouvoir d'absorption cutanée et le pouvoir-tampon ;
- ◆ de caractériser les différents types morphologiques de visage (symétrie, physionomie...) ;
- ◆ d'énoncer les techniques d'examen de la peau, de la morphologie du visage et du style du client ;
- ◆ d'identifier les règles déontologiques et les limites de la profession ;
- ◆ d'identifier l'impact des troubles éventuels sur le choix du maquillage à réaliser ;
- ◆ de décrire les différents styles de maquillage de jour en fonction des circonstances, et les corrections éventuelles pouvant être effectuées dans le cadre du métier ;
- ◆ de traduire le langage des couleurs et le langage des formes ;
- ◆ de s'informer sur les dernières innovations ;
- ◆ d'établir la chronologie et le contenu des différentes étapes du maquillage de jour et/ou du maquillage de correction ;
- ◆ de préciser les contre-indications (produits et techniques) ;
- ◆ de décrire le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut ;
- ◆ d'expliquer le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique.

Effectuer un maquillage de jour,

- ◆ de différencier et d'adapter les styles de maquillage de jour, sur base de l'examen initial ;

- ◆ de choisir le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation d'un maquillage de jour ;
- ◆ de déterminer le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications.

Effectuer un maquillage de correction,

- ◆ de déterminer les différentes corrections pouvant être effectuées selon les zones, sur base de l'examen initial ;
- ◆ de choisir le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation d'un maquillage de correction ;
- ◆ de définir le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications.

Ecouter et communiquer avec le client,

- ◆ d'adapter les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil,...) aux situations d'accueil ;
- ◆ de choisir les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin ;
- ◆ d'énoncer les règles de politesse de courtoisie ;
- ◆ d'énoncer les règles de déontologie et les limites de la profession.

Conseiller le client,

- ◆ d'identifier les besoins et souhaits du client ;
- ◆ d'énoncer les règles de politesse de courtoisie ;
- ◆ d'utiliser les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil,...) adaptées aux situations professionnelles ;
- ◆ d'énoncer les règles de déontologie, les limites de la profession ;
- ◆ de décrire la connaissance des produits, des services et des dernières innovations ;
- ◆ d'identifier les techniques de vente ;
- ◆ d'expliquer la politique commerciale de l'institut.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité d'ergonomie et de respect de l'environnement,

- ◆ d'identifier les risques de contamination ;
- ◆ d'énoncer les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité :
 - liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), u stockage des produits,
 - relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué ;
- ◆ d'énoncer les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien ;
- ◆ d'identifier les règles d'ergonomie et de manutention ;

- ◆ de décrire les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique ;
- ◆ de formuler les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits ;
- ◆ de formuler la réglementation relative au traitement des déchets.

Organiser son travail,

- ◆ d'établir la durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut ;
- ◆ de planifier la gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail).

4.2. Maquillage de jour et maquillage de correction : pratique professionnelle

face à des modèles dames ou hommes,

Préparer et ranger son poste de travail,

- ◆ d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ;
- ◆ d'agencer judicieusement tout le matériel ;
- ◆ de veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ;
- ◆ de préparer une ambiance adaptée au soin ;
- ◆ de ranger, de nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins.

Accueillir le client et détecter ses attentes,

- ◆ d'adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ;
- ◆ de saluer, d'accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ;
- ◆ de s'informer des attentes générales et souhaits du client ;
- ◆ de poser des questions pertinentes ;
- ◆ d'utiliser un vocabulaire adapté ;
- ◆ de ranger le vestiaire du client ;
- ◆ d'accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ;
- ◆ d'installer le client selon le soin ;
- ◆ d'établir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut.

Déterminer le type de maquillage à effectuer,

- ◆ de réaliser le démaquillage et le nettoyage de la peau du visage, des cils, des sourcils, du cou, du décolleté ;
- ◆ d'appliquer les techniques d'examen du visage (par la vue, par le toucher) ;
- ◆ sur base d'une fiche-diagnostic à créer, de poser les questions utiles et de déterminer :
 - les attentes précises du client,
 - les contre-indications ;

- ◆ de respecter les limites de la profession ;
- ◆ d'envoyer si nécessaire vers le corps médical ;
- ◆ de s'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de maquillage de jour ou de correction ;
- ◆ de sélectionner le style, les techniques, les produits et tons répondant aux attentes et besoins du client ;
- ◆ de proposer, de négocier les choix sélectionnés ;
- ◆ de faire preuve de créativité ;
- ◆ d'expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ;
- ◆ d'obtenir l'accord du client ;
- ◆ de compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de suivi à domicile).

Effectuer un maquillage de jour,

- ◆ de disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ;
- ◆ d'appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire :
 - d'appliquer une crème de base ou une ampoule « éclat »,
 - de déposer le fond de teint,
 - de poser le correcteur de teint,
 - d'appliquer une poudre,
 - de poser le fard à paupière,
 - d'appliquer le crayon ou l'eye-liner pour les yeux,
 - de poser les faux-cils (le cas échéant),
 - de poser le cosmétique pour cils (en différentes couches),
 - d'appliquer le crayon pour préciser la forme de la bouche,
 - de remplir les lèvres au rouge à lèvres,
 - de brosser et redessiner et colorer les sourcils selon le sens de la pousse du poil,
 - de poser le fard à joues ;
 - de réaliser un maquillage pour hommes avec les techniques spécifiques.

Effectuer un maquillage de correction,

- ◆ de disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin
- ◆ d'appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire :
 - d'adapter les effets correctifs par rapport aux caractéristiques morphologiques du client,
 - de tenir compte du principe d'illusion d'optique,
 - de corriger les sourcils,
 - de corriger la forme et le teint du visage via le fond de teint et le fard à joues,

- de camoufler les petites imperfections cutanées,
- de corriger le dessin de l'œil,
- de corriger le nez,
- de corriger la bouche.

Ecouter et communiquer avec le client,

- ◆ de répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ;
- ◆ d'utiliser un vocabulaire adapté ;
- ◆ de respecter la vie privée des clients, d'éviter les jugements durant les échanges ;
- ◆ de respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ;
- ◆ de faire preuve de tact et de discrétion ;
- ◆ d'adopter un comportement ouvert, avenant, souriant.

Conseiller le client,

- ◆ de s'informer des attentes et souhaits du client ;
- ◆ de répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ;
- ◆ de respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ;
- ◆ d'utiliser un vocabulaire adapté ;
- ◆ de respecter la vie privée des clients, éviter les jugements durant les échanges ;
- ◆ de faire preuve de tact et de discrétion ;
- ◆ d'adopter un comportement ouvert, avenant, souriant ;
- ◆ de s'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ;
- ◆ de proposer des produits ou des services ;
- ◆ de donner des conseils pour les soins à domicile ;
- ◆ d'expliquer/de justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté ;
- ◆ de respecter les règles déontologiques et les limites de la profession.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement,

- ◆ d'appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ;
- ◆ d'appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ;
- ◆ d'adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ;
- ◆ de respecter les règles d'ergonomie et de manutention ;
- ◆ de veiller au confort du client tout au long de la prestation ;
- ◆ d'adopter des comportements adéquats en cas d'accident ;
- ◆ d'utiliser les produits de façon rationnelle ;
- ◆ de respecter la réglementation concernant le tri sélectif.

Organiser son travail,

- ◆ de respecter la durée prévue pour les soins ;
- ◆ d'organiser et gérer son travail.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Maquillage de jour et maquillage de correction : pratique professionnelle », il est recommandé de ne pas dépasser deux étudiants par poste de travail.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Maquillage de jour et maquillage de correction : technologie	CT	B	32
Maquillage de jour et maquillage de correction : pratique professionnelle	PP	L	32
7.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80